

FICHE TRANSPORTS

NOM DE L'ENFANT _____

L'IME La Cigale assure les déplacements de votre enfant entre l'établissement et votre domicile par l'intermédiaire d'une société de taxi ou avec ses tournées.

ACCUEIL DE L'ENFANT AU DOMICILE

Chaque enfant doit être accueilli à sa descente de taxi ou de tournée par sa famille ou une personne autorisée. Il n'est pas du rôle, ni de la responsabilité des chauffeurs d'accompagner l'enfant dans le domicile. Cette situation peut se présenter à titre de service amiable, mais doit rester exceptionnelle.

Il est nécessaire de bien respecter les horaires de départ le matin.

Si de manière importante, ceux-ci, tout en tenant compte des aléas de la circulation, ne paraissent pas respectés par la société de transport, en avertir la direction de l'IME.

La famille s'engage à accueillir l'enfant à l'heure aux points de rendez-vous indiqués ou à déléguer cette fonction aux personnes autorisées ci dessous :.

Nom :

Nom :

Dérogation pour enfants de plus 16 ans.

J'autorise la société de taxi à déposer mon enfant au lieu indiqué ci-dessus sans que personne ne soit présent, et décharge l'IME la Cigale et la société de transport de toute responsabilité.

Cette situation doit rester exceptionnelle, et relève après accord de la famille de la décision de l'IME, en fonction de l'autonomie de l'usager.

Cocher cette case si concerné et signer.

Commande ou annulation de transport.

L'IME La Cigale est seul habilité à engager un transport en taxi. En cas d'annulation pour cause d'impossibilité pour l'enfant de se rendre dans l'établissement, la famille s'engage à prévenir dans les plus brefs délais :

- a. d'une part la société de transport.
- b. d'autre part : l'IME La Cigale au 04.66.28.82.60.

Fait à

Le

Signature